



La douleur dans les activités de groupe

Cours de formation continue pour les monitrices de cours de la Ligue suisse contre le rhumatisme

Samedi 4 novembre 2023 à Neuchâtel

Objectifs

- Les participants savent comment aborder et expliquer la douleur dans l'activité de groupe
- Les participants savent comment la douleur peut être saisie dans l'activité de groupe et comment les dosages peuvent être adaptés
- Les participants savent comment l'(auto)hypnose peut être utilisée en cas de douleur et découvrent des possibilités concrètes.

Programme (sous réserve de modifications)

09h00 Accueil, introduction
Andrea Burger

09h15 Comprendre la douleur - éviter la chronicisation
Pierre Fisette

09h45 Échange d'expériences : la douleur dans l'activité de groupe
Tous les participants

10h45 Pause

11h00 Prise de conscience du corps - travail avec le tableau corporel
Dosage/pacing - travail avec l'échelle de la douleur
Pierre Fisette

12h15 Pause de midi

13h15 Hypnose / Autohypnose - Introduction et historique
Anne Smit

14h00 Hypnose / Autohypnose – Pratique
Anne Smit

15h00 Pause

15h15 Hypnose / Autohypnose – Pratique

16h45 Table ronde finale, environ fin du cours



Informations générales

- Date :** Samedi 4 novembre 2023, 09h00 – 16h45
- Lieu :** Studio Le Lokart
Rue de la Treille 4
2000 Neuchâtel
<https://www.lelokart.ch/contact>
- Organisation :** Andrea Burger, physiothérapeute et responsable des cours
Ligue suisse contre le rhumatisme, Josefstrasse 92, 8005 Zurich –
Tél. 044 487 40 00, www.ligues-rhumatisme.ch
- Intervenantes :** **Pierre Fisette**, Physiothérapeute, OMT, Svomp, Neuchâtel
Anne Smit, Présidente ASFM (Association Suisse des Fibromyalgiques), Buchillon
- Participant(e)s :** Les monitrices/moniteurs et physiothérapeutes de la Ligue suisse contre le rhumatisme
- Prix du cours :** Fr. 190.-
- Facturation :** Vous recevrez la facture après le cours.
- Conditions d'annulation :** Toute annulation du cours doit être effectuée auprès de la Ligue suisse contre le rhumatisme par écrit ou par téléphone.
Annulation entre le 30^e et le 5^e jour ouvrable avant le cours
En l'absence de personnes se trouvant sur une liste d'attente ou susceptibles de vous remplacer, les frais de dossier d'un montant de Fr. 50.- seront perçus.
Annulation 4 jours ouvrables ou moins avant le cours
Aucun remboursement des frais de cours. Sur présentation d'un certificat médical, la totalité des frais de cours, à l'exception des frais de dossier (Fr. 50.-), sera remboursée.
Absence injustifiée le jour du cours
La totalité des frais sera facturée.
- Matériel :** Matériel pour prendre des notes
Habits confortables
- Assurance :** Sous la responsabilité du (de la) participant(e)
- Délai d'inscription :** **Lundi 2 octobre 2023**
(Vous recevrez la confirmation 2 semaines avant le cours.)